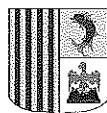


Antenne départementale du Conseil régional
33, avenue Notre Dame
BP 51449
06008 NICE Cedex 1
☎ : 04.93.72.44.06
Fax : 04.93.72.44.11

Région



Nice, le 16 décembre 2009

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Monsieur Philippe JOURDAN

Inspecteur d'Académie
31 boulevard Slama
BP 3001
06201 NICE CEDEX 3

Groupe Communiste et Partenaires

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Lors du conseil d'administration du lycée agricole d'Antibes du 9 décembre 2009, nous avons appris que la 3^{ème} DP devrait fermer, à la rentrée 2010, Cette même classe, menacée de fermeture en mai 2009, avait été maintenue avec une forte mobilisation des personnels, enseignants et éducatifs, des parents et des élus.

Comme en 2009, nous contestons totalement le bien fondé de cette fermeture.

Monsieur le Recteur, dans son projet académique, nous alarme en indiquant : « *En fin de troisième, le taux de sortie hors du statut scolaire s'est encore élevé depuis 2005. Il concerne 15,4 % d'élèves contre 11 % pour la moyenne nationale. Dans le second cycle, les abandons restent trop nombreux en particulier dans l'enseignement professionnel où ils s'élèvent à 14,3 % contre 12, 2 % pour la moyenne nationale.* »

Le lycée agricole d'Antibes donne aux jeunes de notre département le droit d'intégrer une classe de 3^{ème} de l'Enseignement Agricole afin de pouvoir ensuite poursuivre leurs études dans l'Etablissement. Le nombre de dossiers de demande d'inscription est toujours important. Par ailleurs, les jeunes peuvent être accueillis à l'internat, ce qui est un facteur supplémentaire d'intégration. Cette classe joue un rôle primordial d'insertion et ses résultats sont extrêmement encourageants..

Mi-janvier, des discussions doivent avoir lieu entre représentants de l'Enseignement agricole et l'Education nationale. Celle-ci est sollicitée pour assurer le fonctionnement de cette classe : un engagement doit être donné, dès maintenant, assorti des moyens nécessaires.

Dans cette attente, le conseil d'administration à l'unanimité a voté contre cette suppression.

Nous vous demandons instamment, Monsieur l'Inspecteur, pour les élèves dont les difficultés s'aggravent, de maintenir ce dispositif.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer l'expression de notre parfaite considération.

Eliane Guigo

Présidente commission jeunesse, vie associative

Gérard Piel

Vice président du Conseil régional

Membres du conseil d'administration du Lycée agricole

Gérard PIEL
Eliane GUIGO
Conseillers régionaux

Antenne départementale du Conseil régional
33, avenue Notre Dame
BP 51449
06008 NICE Cedex 1
☎ : 04.93.72.44.06
Fax : 04.93.72.44.11

Région



Nice, le 16 décembre 2009

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Monsieur NIQUE
Recteur de l'Académie
Chancelier des Universités
53 Avenue Cap de Croix
06100 NICE

Groupe Communiste et Partenaires

Monsieur le Recteur,

Lors du conseil d'administration du lycée agricole d'Antibes du 9 décembre 2009, nous avons appris que la 3^{ème} DP devrait fermer, à la rentrée 2010, Cette même classe, menacée de fermeture en mai 2009, avait été maintenue avec une forte mobilisation des personnels, enseignants et éducatifs, des parents et des élus.

Comme en 2009, nous contestons totalement le bien fondé de cette fermeture.

Monsieur le Recteur, dans votre projet académique, vous indiquez : « *En fin de troisième, le taux de sortie hors du statut scolaire s'est encore élevé depuis 2005. Il concerne 15,4 % d'élèves contre 11 % pour la moyenne nationale. Dans le second cycle, les abandons restent trop nombreux en particulier dans l'enseignement professionnel où ils s'élèvent à 14,3 % contre 12, 2 % pour la moyenne nationale.* »

Le lycée agricole d'Antibes donne aux jeunes de notre département le droit d'intégrer une classe de 3^{ème} de l'Enseignement Agricole afin de pouvoir ensuite poursuivre leurs études dans l'Etablissement. Le nombre de dossiers de demande d'inscription est toujours important. Par ailleurs, les jeunes peuvent être accueillis à l'internat, ce qui est un facteur supplémentaire d'intégration. Cette classe joue un rôle primordial d'insertion et ses résultats sont extrêmement encourageants..

Mi-janvier, des discussions doivent avoir lieu entre représentants de l'Enseignement agricole et l'Education nationale. Celle-ci est sollicitée pour assurer le fonctionnement de cette classe : un engagement doit être donné, dès maintenant, assorti des moyens nécessaires.

Dans cette attente, le conseil d'administration à **l'unanimité** a voté contre cette suppression.

Nous vous demandons instamment, Monsieur le Recteur, pour les élèves dont les difficultés s'aggravent, de maintenir ce dispositif.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre parfaite considération.

Eliane Guigo

Présidente commission jeunesse, vie associative

Hôtel de Région
27, place Jules-Guesde
13481 Marseille Cedex 20
Téléphone : 04 91 57 53 45
Télécopie : 04 91 57 53 48
www.regionpaca.fr

Gérard Piel

Vice président du Conseil régional

Membres du conseil d'administration du Lycée agricole